

Plan d'intégration de plantes vertes dans une entreprise

1. Création d'un groupe de réflexion

Avant d'introduire une nouvelle politique, le soutien de vos collègues et de certaines personnes clé de l'entreprise est une condition préalable. La direction doit avoir une bonne perception des troubles liés à la santé. Elle doit aussi être convaincue de l'utilité des plantes vertes dans les bureaux afin d'améliorer les conditions de travail. C'est pourquoi il vous faut des arguments solides, accompagnés d'exemples parlants, de résultats de recherche et d'une documentation structurée. Pour renforcer cette réflexion, intégrez les personnes qui sont responsables de la politique de santé au sein de votre société.

2. Mise en place de structures

Votre projet a été retenu et vous avez obtenu le soutien (financier et moral) de la direction. L'étape suivante consiste à mettre en place une structure pour concrétiser cette politique. Commencez par recenser les initiatives existantes, puis identifiez les personnes qui sont intéressées ainsi que celles qui doivent absolument être impliquées pour que le projet devienne réalité.

3. Définition des besoins

Pour étoffer le projet, vous devez d'abord faire le bilan de la situation de départ. Cet audit vous permettra de bâtir un programme cohérent pour améliorer l'ambiance de travail de tous les salariés. Faites l'inventaire des plantes déjà présentes dans l'entreprise ainsi que des variétés retenues. Répertoirez aussi les emplacements où les plantes sont absentes ou en nombre très restreint. Interrogez vos collègues pour savoir s'ils éprouvent le besoin d'avoir de la végétation ou plus de plantes vertes dans leur environnement. Intéressez-vous plus particulièrement aux endroits qui se trouvent près des sources d'émission de substances nocives comme les imprimantes et autres machines. Faites aussi l'inventaire des endroits où vos collègues montrent des symptômes typiques du "mal des bureaux".

4. Développement d'un plan d'action

Dans cette phase, vous déterminez quelles actions vous allez entreprendre cette année. L'audit de la phase 3 a permis de mettre en avant les zones les plus sensibles en matière de qualité de l'air ainsi que de repérer les salariés les plus touchés par le "mal des bureaux". Voici venu le temps de passer au concret ! Commencez par bâtir un planning d'actions ainsi qu'un journal de bord qui vous permettra de notifier l'historique des actions entreprises.

5. Exécution du plan d'action

Le projet est prêt à être mis en œuvre. Votre travail est structuré grâce au journal de bord et au planning. Pour qu'il réussisse, chaque salarié devra avoir été parfaitement informé. Une bonne communication est donc primordiale à la réussite du projet. Utilisez les canaux de communication habituels de l'entreprise tels les réunions d'information régulières du personnel, l'Intranet, le journal d'entreprise... Accordez un soin particulier au lancement des premières actions. Donnez ensuite régulièrement des informations sur la mise en place de nouvelles actions et sur les résultats intermédiaires éventuels.

6. Evaluation de la politique de plantes vertes

Au bout de six mois, faites un premier bilan de la mise en œuvre de cette nouvelle politique d'amélioration de l'environnement. Faites remonter les réactions et les expériences de vos collègues, des membres de l'encadrement ainsi que des personnes impliquées. Cherchez à savoir combien de plantes vertes ont été mises en place, si les plantes sont bien soignées, combien de personnes sont venues aux réunions d'information... Renseignez-vous sur la motivation du personnel. Commencez à évaluer ses effets sur l'absentéisme. Vous aurez ainsi un aperçu du retour sur investissement du projet. Faites un rapport comportant des recommandations pour d'autres actions ainsi que des suggestions pour améliorer la situation, si nécessaire.

7. Adaptation et ancrage de la politique

Dans une entreprise, la politique de santé n'est en fait jamais terminée. La politique de plantes vertes, non plus. Une action ponctuelle consistant à placer partout des plantes n'est pas suffisante. En fonction des résultats de l'évaluation, vous adapterez le plan et examinerez régulièrement l'efficacité des actions entreprises.